

FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N° 770

Du 27 mai 2026



District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 20 juin 2026 à 15h30

Salle des Fêtes GRIGNON

14h00

- Accueil des clubs
- Remise des documents pour la nouvelle saison
- Règlement des cotisations District : 140 € et Règlement secrétariat : 195 € soit un chèque ou un virement de 335 €.

15h30

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Allocution du Président du Club de l'US GRIGNON
- Allocution de Monsieur le Maire de GRIGNON
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à UGINE le 21 juin 2025
- Approbation du compte-rendu du Secrétaire Général et des Commissions de la saison 2025/2026
- Présentation du Budget Prévisionnel et des Tarifs 2026/2027
- Examen des vœux qui devront avoir été déposés par **ÉCRITS sur feuille à EN-TETE du club avant le 28 Mai 2026**

Pause de quelques minutes

- Questions Diverses qui devront avoir été déposées par **ÉCRITS sur feuille à EN-TETE du club avant le 28 Mai 2026**
- Prise de paroles du Président de LAURAFoot ou de son représentant et des différentes personnalités
- Remise du challenge Robert TARTARAT
- Remise des médailles de Ligue et de District
- Remise des Fanions aux clubs champions et les Ballons d'Honneur
- Allocution et Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Vin d'honneur offert par la municipalité suivi du repas

Vin d'honneur et repas vers 20 heures

**PRESENCE OBLIGATOIRE DES CLUBS
AMENDE DE 140 € EN CAS D'ABSENCE**

SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2	Commission Féminines	page 25
Secrétariat	page 3	Commission Critérium Féminin séniors	page 26
Trésorerie	page 4	Commission Technique	page 27
Commission Délégations	page 5	Commission des Règlements	page 28
Commission Sportive	pages 6 à 9	Commission d'Appel Disciplinaire	pages 29 à 30
Commission PEF	page 10	Commission des Arbitres	pages 31 à 34
Commission des Jeunes	pages 11 à 18	Commission de Discipline	pages 35 à 36
Commission Futsal	pages 19 à 20	Annexes :	page 37
Commission des Coupes	pages 21 à 24		



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.



Foot SAVOIE



PV N° 770 du 27 mai 2026

COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 25 mai 2026

Invitation AG

ENT. S. TARENTOISE. Moûtiers du 29 mai :

Remerciement.

Le district sera représenté par madame LECHALARD.





SECRETARIAT

Réunion du Lundi 25 mai 2026

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 18 mai au 25 mai 2026

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - ENT. S. DE TARENTOISE - ALBERTVILLE FOOT 73 - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard – AS UGINE - Patrick GALLET

Commission des Règlements :

GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE

Commission d'Appel Disciplinaire :

U.S. GRAND MONT LA BATHIE

Commission Sportive:

ASSOCIATION FUTSAL K-PUC1 MONTMELIAN - AIX F.C. (3) - F.C. ST MICHEL SP. (2) - F.C. LA ROCHETTE - J.S. CHAMBERIENNE - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE - U.S. GRIGNON - U.S.C. AIGUEBELLE - A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - ENT. S. DE TARENTOISE - U.S. LA RAVOIRE - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - CHALLES S.F. - ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS - MONTMELIAN A. - F.C. ST BALDOPH (2) - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE (2) - A.S. DE BARBERAZ (2) - US LA MOTTE SERVOLEX – AS THONON – FC DE HAUTE TARENTOISE – FC CHAMBOTTE – ET.S.LE BOURGET DU LAC – Patrick GALLET

Commission De Discipline

Courrier :

U.S. CHARTREUSE GUIERS - MARTHOD SP. - Ali BOUBAKER - COGNIN SP. – AIX FC – FATIMA Eddoum

Rapport :

CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL - ghazi fakhr Kamal - TAYLAN Baris – COGNIN SP

Commission Des Arbitres :

AIX F.C. – Gérard SOTO – Denis CRESTEE - FC DE HAUTE TARENTOISE - HAUTESAVOIE-PAYSDEGEX DISTRICT - FATIMA Eddoum – COGNIN SP – CHEVALLIER Michel

Commission des Coupes :

U.S.C. AIGUEBELLE

Commission des Terrains :

U.S.C. AIGUEBELLE

Commission Ethique et Incivilité :

FATIMA Eddoum



TRÉSORERIE

Mercredi 27 mai 2026

Virements :

➤ CHAMBERY SPORT 73	500.00 €
➤ FC ST BALDOPH	925.55 €
➤ FC ST MICHEL	37.34 €
➤ LA SAVOYARDE	635.80 €
➤ USC AIGUEBELLE	288.44 €
➤ GROUPEMENT UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN	841.48 €
➤ US MODANE	143.00 €
➤ FC AIX	1 432.58 €
➤ A PORTUGAIS CROIX ROUGE	507.00 €
➤ GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD	180.85 €

IMPORTANT

Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.

Merci au club ayant procédé à un virement le 25 mars 2026 de **416.02 €** de se manifester, car dans le libellé du virement, **nous n'avons ni le numéro d'affiliation, ni le nom du club.**

Le club ci-dessous non à jour au 23 mai 2026 a été amendé de 50 € conformément à l'article 39 bis – 1 du règlement.

- AS UGINE

koesio
CONNEXION MAXIMALE

Vous accompagnez dans votre transformation numérique

Retrouvez-nous dans notre agence de **Barberaz**
04 79 69 87 60

koesio.com

Services : Impression, Informatique, Gestion Documentaire, Sécurité, Gestion & données, Communication



COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Réunion du Lundi 25 mai 2026

Responsable des Désignations :
Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**
Précèdent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : n°affiliation@laurafoot.net

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

Où

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



Foot SAVOIE



PV N° 770 du 27 mai 2026

COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du Lundi 25 mai 2026

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

COURRIER CLUB

APREMONT FC : Mail demandant une dérogation pour reprendre une activité senior en D4 seniors pour la saison 2026/2027.

Réponse : APREMONT s'est déclaré en inactivité totale pour la saison 2025/2026 (voir PV 717 Ligue AURA du 14 aout 2025 suite à votre demande).

Le règlement stipule que lors d'une inactivité totale, le club repartant joue dans la plus basse catégorie du district, c'est-à-dire en 5ème division.

En complément de réponse au mail, les équipes qui ont évolué en D5 cette saison ont participées à 18 matchs de championnat et jouent en coupe pour les équipes 1 et 2 et non pas 10 comme stipulé dans votre mail

ENT.S DRUMETTAZ MOU 2 : lu et noté, rencontre D1 à 12H45 sur terrain en herbe (terrain de repli)

ST BALDOPH 2 : lu et noté, erreur de score rencontre D4A sur feuille de match, nécessaire fait auprès du secrétariat.

AIX FC 2 : lu et noté, rencontre D1 du 31/05/2026 se jouera au stade GARIBALDI à 12H30

Reçu feuille de match papier du 10 mai 2026 (hors délais, non conforme)

C.A MAURIENNE 2 : lu et noté, lieu de la rencontre D4B du 24/05/2026 (terrain de repli)

CHALLES SF2 : lu et noté, forfait D5B du 24 mai 2026 (la commission sportive n'a pas été prévenue)

ENT.F CHAUTAGNE 2 : lu et noté, forfait D5A du 24 mai 2026

MONTMELIAN AF3 : lu et noté, forfait D5A du 24 mai 2026

U.S LA MOTTE SERVOLEX 3 : lu et noté, forfait D4A du 24 mai 2026 (la commission sportive n'a pas été prévenue)

US LA RAVOIRE 2 : lu et noté, forfait D4A du 24 mai 2026.

ES TARENDAISE 2 : lu et noté, lieu de la rencontre D1 du 24 mai 2026 (terrain de repli)

NOTES AUX CLUBS

En attente de FMI ou feuille de match papier, rencontre du 24 mai 2026 D5C F.C St MICHEL SP 2/ A.S UGINE 2 à faire parvenir avant le 31 mai 2026



FC PONT : rencontre n° 53975511 de D4A DU 31 mai 2026 contre FC LAISSAUD 2 se jouera à 12H45 au PONT DE BEAUVOISIN (Article34-2-1) (rencontre D1 à 15H).

CHAMBERY SPORT 73 : En attente de proposition de terrain de repli pour les rencontres D2 et D5 du 31 mai 2026 (terrain de BOUTRON occupé)

HOMOLOGATIONS

*Reçu fiche navette de la Commission de discipline :

Rencontre n° 53974486 D3A au 01 mars 2026 F.C SUD LAC 1 contre LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY 1 (arrêté)

Reçu compte rendu de l'audition 11 mai 2026.

FC SUD LAC 1 est déclaré vainqueur sur le score de 3/2, score acquis sur le terrain

Résultat à homologuer :

FC SUD LAC 1 :	3 Buts,	3Pts
LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY :	2 Buts,	0 Pt

*Rencontre D5A n°55479968 du 26 avril 2026 ENT. F CHAUTAGNE 2 / MARTHOD SP 1

La Commission sportive sanctionne le club ENT. F CHAUTAGNE 2, match perdu (0/3) par pénalité pour non-envoi de feuille de match.

Une fiche navette amende a été établie pour la trésorerie pour « document feuille de match » non reçu à ce jour.

*Rencontre retour n°53975724 (D4A) du 24 mai 2026 FC LAISSAUD 2 / US LA RAVOIRE 2.

La commission Sportive, donne match perdu par pénalité -1point au classement Général au club US LA RAVOIRE 2. (Amende pour 3ème forfait District)

Résultat à homologuer :

US LA RAVOIRE 2 :	0 But,	(moins) -1pt
FC LAISSAUD 2 :	3 Buts,	3 pts.

La commission sportive a été avisée du forfait par le club US LA RAVOIRE 2

Article 39-4 du règlement du District :

Le club FC LAISSAUD 2 s'étant déplacé au match aller le 30 novembre 2025 à La Ravoire, le club US LA RAVOIRE 2 doit indemniser 22Kms x2€= 44€

Une fiche navette pour la trésorerie a été éditée pour débiter le compte du club US LA RAVOIRE 2

*Rencontre retour n°53975725 (D4A) du 24 mai 2026 FC SUD LAC 2 / US LA MOTTE SERVOLEX 3.

La commission Sportive, donne match perdu par pénalité -1point au classement Général au club, US La Motte Servolex 3. (Amende pour 1^{er} forfait)

Résultat à homologuer :

FC SUD LAC 2 :	3 Buts,	3 pts
U.S LA MOTTE SERVOLEX 3 :	0 But,	(moins) -1pt

Commission sportive non avisée du forfait du club US LA MOTTE SERVOLEX 3 (Amende)

Article 39-4 du règlement du District :

Le club FC SUD LAC 2 s'étant déplacé au match aller le 30 novembre 2025 à LA MOTTE SERVOLEX, le club de LA MOTTE SERVOLEX doit indemniser 7Kms x2€= 14€

Une fiche navette pour la trésorerie a été éditée pour débiter le compte du club US LA MOTTE SERVOLEX 3.



*Rencontre retour n°55480621 (D5B) du 24 mai 2026 CHALLES SF 2 / US DOMESSIN 2.

La commission Sportive, donne match perdu par pénalité -1point au classement général au club CHALLES SF2. (Amende pour 1^{er} forfait)

Résultat à homologuer :

CHALLES SF 2 :	0 But,	(moins) -1pt
US DOMESSIN 2 :	3 Buts,	3 pts

Commission sportive non avisée du forfait du club CHALLES SF2 (Amende)

*Match N° 55479979 D5A du 24 mai 2026 A.S MONT JOVET BOZEL 2 / MONTMELIAN AF 3

La Commission Sportive donne match perdu -1pt par pénalité au club MONTMELIAN AF3. (Amende 3^{ème} forfait district)

Résultat à homologuer :

A.S MONT JOVET BOZEL 2 :	3 buts, 3	pts
MONTMELIAN AF3 :	0 but,	(moins)-1pt

La commission sportive a été avisée du forfait du club Montmélian AF3

Article 39-4 Règlement du District :

Le club A.S MONT JOVET BOZEL 2 s'étant déplacé au match aller le 19 avril 2026, le club MONTMELIAN AF 3 doit indemniser 76 Kms x 2€= 152€

Une fiche navette sera éditée pour débiter le compte de MONTMELIAN AF3.

*Match N° 55479977 D5A du 24 mai 2026 A.S LA BRIDOIRE 2 / ENT.F CHAUTAGNE2

La Commission Sportive donne match perdu -1pt par pénalité au club ENT.F CHAUTAGNE2
(Amende 3^{ème} forfait district)

Résultat à homologuer :

A.S LA BRIDOIRE 2 :	3 buts,	3 pts
ENT.F CHAUTAGNE2 :	0 but,	(moins)-1pt.

La commission sportive a été avisée du forfait du club ENT.F CHAUTAGNE2

Article 39-4 Règlement du District :

Le club A.S LA BRIDOIRE 2 s'étant déplacé au match aller le 19 avril 2026, le club ENT.F CHAUTAGNE2 doit indemniser 49 Kms x 2€= 98€

Une fiche navette sera éditée pour débiter le compte de ENT.F CHAUTAGNE 2.

MATCHS COMMISSIONS COMPETENTES

Commission Appel Règlementaire, dossier soumis LAuRAFoot

Match N° 53976697 du 23 mars 2026 U.S.C AIGUEBELLE 1/ E.S. TARENTOISE 2

Commission Appel règlementaire LAuRAFoot du 05 mai 2026

Match n° 53975575 D2 du 30 novembre 2025 F.C NIVOLET 1/ US CHARTREUSE 1.

Reçu compte rendu de l'audition du 06 mai 2026.

Commission Règlement : Evocation

Match D2 N° 53975969 CHAMBERY SPORT 1/ C.A MAURIENNE1 du 03 mai 2026.

Commission Appel disciplinaire :

CA MAURIENNE 2 - COGNIN SP 2 – séniors D4B du 26 avril 2026

Appel du Club de COGNIN SP contre la décision de la commission de discipline.

Commission Appel disciplinaire :



Foot SAVOIE



PV N° 770 du 27 mai 2026

Appel du Club de US GRAND MONT LA BATHIE contre la décision de la commission de discipline parue dans le PV n° 767 du mercredi 6 mai 2026 concernant

Match N° 53998407 US MODANE 1 / US GRAND MONT LA BATHIE 1 séniors D3B du 26 avril 2026

DEMANDE DE MODIFICATIONS POUR LE 24 MAI 2026

Match n°53974111 U.S LA MOTTE SERVOLEX 2 / LAISSAUD FC 1 demande effectuée sur Footclubs pour avancer la rencontre à 12H30, (Terrain Raoul VILLOT2- PN-T4)

Match n°53975728 US LA RAVOIRE 2 /AS BARBERAZ demande effectuée sur Footclubs pour avancer la rencontre à 12H30, (Terrain Marcel BASSET SY-T4)

Responsables Séniors : Cédric YSARD : 07 71 01 89 31
Sauveur MICALLEF : 06 23 06 49 93





COMMISSION PEF

PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL




Membres : Damien BILLIET, Edouard FROGER, Alain CAREGLIO, Christelle LEVASSEUR



En lien avec les prérequis publiés précédemment (c'est-à-dire 3 fiches actions PEF formalisées sur la plateforme avant le 19 avril 2026), voici la liste des 12 clubs invités à la « Faites du PEF » :

- GJ LA SAVOYARDE
- AIX FC
- AS UGINE
- CHAMBERY SF
- ES DRUMETTAZ MOUXY
- FC MERCURY
- FC NIVOLET
- FC SUD LAC
- JS CHAMBERIENNE
- UO ALBERTVILLE
- US CHARTREUSE GUIERS
- US LA MOTTE SERVOLEX

Cet évènement se déroulera le mercredi 17 juin après-midi à LAISSAUD.

	<p>PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION</p> <p>450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr</p>	
		



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du Lundi 25 mai 2026

COURRIER

Reçu : Forfait FC AIX les BAINS

CHAMPIONNAT

Classement sous réserve des procédures en cours.

HOMOLOGATION

Match N° 54001926	AIX FC / US LA RAVOIRE Forfait D'AIX les BAINS		
	US LA RAVOIRE	3 BUTS	3 POINTS
	FC AIX les BAINS	0 BUT	MOINS – 1 point
Match N° 54001917	JS CHAMBERY / FC AIX les BAINS forfait JS CHAMBERY		
	FC AIX les BAINS	3 BUTS	3 POINTS
	JS CHAMBERY	0 BUT	MOINS – 1 point





Foot SAVOIE



PV N° 770 du 27 mai 2026

U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du Lundi 25 mai 2026

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

Les matchs de CHAMBERY-COGNIN se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY

Les matchs de LA RAVOIRE se joueront au stade M. BASSET à 16H00

CHAMPIONNAT

D1

N° 5546372 AIX FC- GJ LA SAVOYARDE se jouera à 14H00 stade FORESTIER 1 à AIX

N°5546374 US CHARTREUSE GUIERS 1- ENT DRUMETTAZ MOUXY se jouera à 13H00 à ENTRE DEUX GUIERS (herbe)

N° 55416376 US LA RAVOIRE1- CHAMBERY SAVOIE FOOT 1 se jouera à 15H30 à LA RAVOIRE

NOTE AUX CLUBS

Les clubs programmant leurs matchs avant 13h30 s'exposent au risque de ne pas avoir d'arbitre officiel.



Foot SAVOIE



PV N° 770 du 27 mai 2026

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du Lundi 25 mai 2026

Pour répondre à vos demandes de changements de dates ou d'horaire, il faut le faire par **FOOT-CLUB**. Avec l'accord du club adverse pour que la commission valide. **ATTENTION Valider dans les délais sinon refus automatique.**

COURRIERS DES CLUBS

LA SAVOYARDE / HTE. TARENTEISE / US DOMESSIN / US CHARTREUSE GUIERS / (Planning).
FC ST. BALDOPH (FORFAIT J. 08. DU 24 MAI)

LIEU DES RENCONTRES

D.1.

Match N°. 55477327. GJ LA SAVOYARDE 1 / US. LA RAVOIRE 1. Se joue :
Au stade de L'ILE A MONTMELIAN.

D.2.

Match N°. 55476879. E.S. TARENTEISE 1 / F.C. MERCURY 2 Se joue le :
27 MAI à 15H00 à AIGUEBLANCHE.

D.3 POULE A.

Match N°. 55495021. ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2 / F.C. CHAMBOTTE 2.

Accord des deux clubs pour jouer le **SAMEDI 30 MAI à 15H00.**

Match N°. 55495022. DOMESSIN US. 1 / GAPS 2. (Manifestation brocante) Se joue. **Le SAMEDI 06 JUIN 2026 à 17 H 00.**
(ACCORD DES DEUX CLUBS)

D.3. POULE B.

Match N°. 55482922. US. CHARTREUSE GUIERS 1 / CHAMBERY SPORT. 73 1. Se joue : À ST. LAURENT DU PONT.

D.3.POULE C.

Match N°. 55482879. LA SAVOYARDE 2 / ES. TARENTEISE 2. Se joue au stade des MARAIS à LAISSAUD.

Match N°. 55483130. HAUTE TARENTEISE 2 / F.C. MERCURY 3. À AIME.

Le **MERCREDI 27 MAI À 15H30.CONFIRMATION DES DEUX CLUBS).**

NOTE AU CLUB

FC ST. BALDOPH : noté votre FORFAIT J. N°. 08 du 24 MAI.



Foot SAVOIE



PV N° 770 du 27 mai 2026

U13

Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du Lundi 25 mai 2026

INFO AUX CLUBS

Rappel du règlement aux clubs : vous devez envoyer un mail au District de Savoie pour toute équipe forfait avant le vendredi midi précédent le samedi du match, à contrario au plus tard le lundi midi suivant le match.

La règle reste la même : pour la phase de printemps, seules les modifications (changement de date, d'horaire, de lieu, de stade, inversion, etc.) saisies sur FOOT-CLUB seront prises en compte, et ce, jusqu'au vendredi précédent la date du match à 12h.

Les demandes tardives se retrouvent en Non-homologation à partir du week-end ou en refus automatique dès le lundi 00h01.

Donc nous vous rappelons de bien vouloir effectuer vos demandes dans les meilleurs délais afin d'obtenir une réponse des clubs adverses et d'éviter tout refus automatique consécutif suite de la mise à jour de l'outil.

Aucune demande transmise par mail ne pourra désormais être traitée.

Nous vous remercions par conséquent de bien vouloir vérifier chaque semaine les notifications et demandes de modification directement sur la plateforme FOOT-CLUB.

Les journées affichées du 27 / 29 ET 30 JUIN NE SONT PAS A JOUER !!!

**L'ensemble de la catégorie U13.
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00.**

Utilisation de la FMI est obligatoire

LISTE ET DATE DES MATCHS AVANCEES OU DECALER

JEUDI 28 MAI à 18h Stade MUNICIPAL :

ENT. CHAUTAGNE-CULOZ contre AIX F.C. **D3 Poule A.**

MERCREDI 27 MAI à 15H45 Stade des ILES :

GJ LA SAVOYARDE 1 contre ST PIERRE 1 **D1 Poule A**

SAMEDI 6 JUIN à 18H Stade des FINS :

ENT. DRUMETTAZ MOUXY contre GAPS 1 **D1 Poule A**

SAMEDI 6 JUIN à 15H Stade de NEVEAU :

U.S. GRIGNON 1 contre F.C. NIVOLET 2 **D1 Poule A**

U.S. GRIGNON 2 contre C.A. MAURIENNE **D2 Poule C**



LIEU ET DATE DES MATCHS REPORTÉ POUR COUPE PITCH

MERCREDI 03 JUIN 15H:

- ENT. BASSE MAURIENNE 1 contre A.S. HTE COMBE SAVOIE

D1 Poule C.

PRIS NOTE DES MODIFICATIONS HORAIRES OU DATES

SAMEDI 30 MAI à 11H Stade des ILES :

- GJ LA SAVOYARDE 5 contre SUD LAC 2 **D3 Poule B**

SAMEDI 30 MAI à 14H Stade JOSEPH GAVARINI :

- C.A. MAURIENNE contre F.C. ST MICHEL SPORT **D2 Poule C**

SAMEDI 30 MAI à 12H Stade GARIBALDI :

- AIX F.C. 4 contre J.S. CHAMBERIENNE 2 **D3 Poule A**
- AIX F.C. 5 contre C.A. YENNOIS 2 **D3 Poule B**

U11 Fabien FONTAINE 06 32 60 14 18

Réunion du Lundi 25 mai 2026

Calendriers :

Samedi 30 mai : J8 en ligne sur le FAL

Samedi 6 juin : J9 ANNULÉE DU FAIT DE L'ABSENCE DE NOMBREUSES ÉQUIPES ALORS QUE C'EST UNE DATE OFFICIELLE PARUE EN DÉBUT DE SAISON. UNE JOURNÉE OPTIONNELLE VA ÊTRE MISE EN PLACE.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J7 du 9 mai 2026

D1

- Chambéry Savoie Football (feuille d'effectif)
- Union Sportive Culoz Grand Colombier (feuille d'effectif et de critérium)
- A.s. De Barberaz (feuille d'effectif)

D2/D3

- F.c. Sud Lac (feuille de critérium)
- Club Sportif De Belleysan (feuille d'effectif)



Foot SAVOIE



PV N° 770 du 27 mai 2026

- A.s. Mont Jovet Bozel (feuille d'effectif)
- U.s. Chartreuse Guiers (feuille d'effectif)
- F.c. St Baldoph (feuille d'effectif)
- A.s. Mont Jovet Bozel (feuille d'effectif)
- U.s. Modane (feuille d'effectif)
- Ent Basse Maurienne (feuille d'effectif)

DERNIER DELAI :Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 1^{er} juin 2026 sous peine d'amende de 35 euros.

U9 Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

Réunion du lundi 25 mai 2026

**LES JOURNEES DU SAMEDI 30 MAI ET DU 6 JUIN 2026
SONT SUR LE LAL.**

Le club ci-dessous est amendé de 35 €, feuille de plateau de la journée du samedi 9 mai 2026, non parvenue :

- **UO ALBERTVILLE**

Les clubs ci-dessous sont amendés de 35 €, leur feuille de présence de la journée du 9 mai 2026, non parvenue :

- **CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN**
- **FC LA ROCHETTE**
- **FC VILLARGONDRAN**
- **UO ALBERTVILLE**
- **AS MONT JOVET BOZEL**

Mettre vos feuilles de plateau et de présence sur les deux secteurs, débrouillés et débutants.

U7 Édouard FROGER 06 10 56 18 18

Réunion du Lundi 25 mai 2026

Responsable : Edouard FROGER (06.10.56.18.18)

Membre : Bernard BERTHET

Engagements :

Au printemps 2026, les U6/U7 joueront à 4 vs 4, sur 2 niveaux de pratique N1 & N2

101 équipes engagées sur le printemps 2026

- 42 équipes sur le niveau 1 (débrouillés)

PV N° 770 du 27 mai 2026

- 59 équipes sur le niveau 2 (débutants)

Modifications des horaires :

Merci d'envoyer un mail directement à efroger@savoie.fff.fr, pour une prise en compte rigoureuse de vos demandes de modifications.

Logiciel FAL :

Quelques dysfonctionnements ont été constatés sur l'utilisation du FAL, via le site du District de Savoie :

- Certaines dates n'apparaissent pas
 - Le nombre d'équipes participantes ne remonte pas correctement
- = **Merci de passer exclusivement et directement via l'outil FAL (application).**

Les feuilles de plateaux et les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les 2 niveaux de pratique (N1 et N2) :

Plateaux du Printemps 2026 : (amende de 35€)

Festifoot N2 du samedi 09 mai 2026 : clubs amendés à partir du mercredi 27 mai

- Feuilles d'effectifs manquantes :
N2 : AS CUINES, CA YENNE, AS BOZEL

Calendrier 2026 :

- U6/U7 : samedi 30 mai (journée diffusée sur le FAL)

JOURNÉE NATIONALE DES DÉBUTANTS
Samedi 06 juin, au Parc Olympique d'ALBERTVILLE



Sur inscription soit le matin, soit l'après-midi - 2 niveaux de pratique (N1 & N2)

Les formulaires d'engagements ont été transmis à tous les clubs et référents.
Ils sont également disponibles sur le site du District.

8 clubs engagés au 27/05/2026 (20 équipes sur 101) :

AS NOVALAISE, AS UGINE, AS MONTCEL, FCHT, US GRIGNON, CHAMBERY SF, AIX FC, AS HAUTE COMBE SAVOIE



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Les nouveaux engagements :

Si vous souhaitez ajouter une ou plusieurs équipes, merci d'adresser un mail officiel à : district@savoie.fff.fr avec copie à efroger@savoie.fff.fr

Tous les calendriers sont disponibles via l'interface F.A.L.

F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Pour rappel, en tant qu'utilisateur Footclubs, il faut avoir les profils « Organisation » & « Compétitions » pour accéder au FAL.

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le F.A.L. :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (**amende de 35 €**)

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35 €

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles d'effectifs seront amendés de 35 €

Une période 15 jours vous est accordée pour déposer tous les documents, via le F.A.L.

Dans le F.A.L. les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les plateaux U6 et U7 (quand ils sont associés) et sur les plateaux U9 débrouillés et U9 débutants quand vos équipes sont sur les mêmes sites (dépôt de la feuille d'effectif pour chaque niveau ou chaque site).

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Le correspondant Footclubs est habilité à rendre vos coordonnées diffusables.

Les modifications de sites (lieu ou stade) et des horaires sont gérées uniquement par le centre de gestion. Merci de nous transmettre vos modifications dans les meilleurs délais à J-5 (le lundi précédent le plateau ou le critérium du samedi).

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/>



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du Lundi 25 mai 2026

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL

LES CALENDRIERS SONT EN LIGNE.
POULE HAUTE SUR LE SITE DU DISTRICT DE L'ISERE.

CORRESPONDANT DU DISTRICT 38 : M CARRETERO Christophe 06 99 88 64 01
Carretero.c70@gmail.com

POULE BASSE SUR LE SITE DU DISTRICT DE LA SAVOIE.

Journée 6
MERCREDI 3 JUIN 2026 A 21H30 GYMNASSE DES SOEURS BLANCHES ANNECY

FUTSAL LAC ANNECY 2 - FUTSALBOURGET UNITED

Journée 9

VENDREDI 22 MAI 2026 - 21H30

FUTSAL LAC ANNECY 2 - FORFAIT A. FUTSAL ROCHETTE 2

Journée 10

SAMEDI 30 MAI 2026 - 15H30

A. FUTSAL ROCHETTE O 2 - U.O.ALBERTVILLE

SAMEDI 30 MAI 2026 - 18H00

CBF74 2 - FUTSAL LAC ANNECY 2

POULE HAUTE

VOIR CALENDREUR SUR DISTRICT 38

NOTE AUX CLUBS

US CHARTREUSE GUIERS et AS FUTSAL MOUTIERS :

Avant le lundi 25 mai 2026 18H00, merci de fournir un rapport circonstancier sur les rencontres du championnat futsal poule haute du mercredi 18 Mars 2026 entre US CHARTREUSE GUIERS et AS FUTSAL MOUTIERS et celle du 7 mai 2026 entre AS FUTSAL MOUTIERS et US CHARTREUSE GUIERS

- Horaires des rencontres



- Gymnases
- Arbitres présents ou pas
- Diverses informations que les districts devraient connaître.

Réceptions ;

Rien de US CHARTREUSE GUIERS

Mail de AS FUTSAL MOUTIERS informant de son forfait général et reprochant au District la nouvelle formule de championnat soit-disant plus onéreuse.

Réponse: Le district prend note de votre forfait qui sera géré par le District 38.

Pour les déplacements de cette saison, voici le comparatif :

Automne, poule de brassage.

A FUTSAL ROCHETTE O	59KMS *2	118
AFK MONTMELIAN	60 KMS*2	120
U O ALBERTVILLE	27 KMS*2	54
AS HAUTE COMBE DE SAVOIE	35 KMS*2	70
TOTAL	362 KMS	

Printemps, poule haute

USBE	136 KMS*2	272	
FUTSAL PICASSO	112 KMS*2	224	
US CHARTREUSE GUIERS	102 KMS*2	204	pas de déplacement
AFK MONTMELIAN	60 KMS*2	120	
AS THONON	138KMS*2	276	
FUTSAL VOIRON	125 KMS*2	250	pas de déplacement
BASE FC GRENOBLE	FORFAIT	216	pas de déplacement
TOTAL	1562 KMS		

TOTAL 2 PHASES; 1924 KMS

Déplacements AS F Moutiers si ancienne formule championnat conservée (sans D38)

A FUTSAL ROCHETTE O	59KMS*2	118
AFK MONTMELIAN	60 KMS*2	120
U O ALBERTVILLE	27 KMS*2	54
AS HAUTE COMBE DE SAVOIE	35 KMS*2	70
US CHARTREUSE GUIERS	102 KMS*2	204
AS THONON	138KMS*2	276
FLAC	74 KMS*2	148
CLUSE BONNEVILLE FORON	95KMS*2	190
FUTSAL BOURGETUNITE	92KMS*2	184
TOTAL		1364 KMS

Soit en théorie environ +560 kms cette saison si vous aviez fait les déplacements mais en pratique avec base FC GRENOBLE forfait et vos non-déplacements a CHARTREUSE et VOIRON, vous êtes largement au-dessous de l'ancienne formule -110 kms.

Il serait intéressant que vous nous fournissiez un bilan comptable de votre saison pour voir ce qui a augmenté dans vos dépenses par rapport à la dernière avant d'accuser.



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du Lundi 25 mai 2026

Présents : Patrick JANET, Jérôme SPADA.

Excusée : Ghislaine RAYNAL

COUPE DE FRANCE 2026-2027 ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via [FOOTCLUBS](#) des engagements pour l'édition 2026/2027 de la Coupe de France (seniors libres).

► **Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.**

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 14 juin 2026 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

► **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2025/2026,**
vous devez vous inscrire via le menu :

« Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) »
puis « Fédération Française de Football ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 24 juillet 2026 (dernier délai)

Droits d'engagement : 52 Euros

ORGANISATION DES FINALES

La commission des Coupes et les membres du Comité Directeur ont validés ce lundi 15 décembre 2025 les clubs organisateurs des finales 2025-2026 :

Pour les coupes U15 à 8, U15, U17 et U20 du samedi 13 juin 2026 :

AS BARBERAZ

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 6 juin 2026 chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

VAL D'HYERES

La commission des Coupes remercie les clubs qui ont candidatés mais non retenus



FINALES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

A partir de cette saison en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 06 juin 2026 à :
VAL D'HYERES

Les clubs tirés RECEVANT devront prendre leur tablette pour la FMI

CORTADE A 18H00

USC AIGUEBELLE vs ES TARENTEISE

RAFFIN A 15H30

COGNIN SP 2 vs FC LAISSAUD 2

ATTENTION MODIFICATIONS HORAIRES FINALES FÉMININES

FEMININES A 8 A 12H00

ENT PORT-LE BOURGET vs US DOMESSIN

U18 F A 10H00

FC CHAMBOTTE vs AIX FC

Les finales jeunes U15 à 8, U15, U17 et U20 auront lieu le samedi 13 juin 2026 à :
AS BARBERAZ

Les clubs tirés RECEVANT devront prendre leur tablette pour la FMI

U20 TRIQUET A 13H00

ENT S DRUMETTAZ MOUXY vs US DOMESSIN



Foot SAVOIE



PV N° 770 du 27 mai 2026

U17 TRONCY A 18H00

CHAMBERY SAVOIE FOOT

vs

AIX FC ou GAPS

U15 PILLET A 15H30

FC MERCURY

vs

GRPT LA SAVOYARDE

U15 A 8 A 11H00

FC BAUGES

vs

AS BOZEL

PÉRÉQUATION

Coupe CORTADE

Demi-Finale – Jeudi 14 mai 2026

Nombre de rencontres :	2	Nombre de clubs :	4
Frais d'arbitrage :	584.65 €	Frais de déplacement :	314.00 €
Total des frais engagés :	898.65 €	Soit dû par club :	224.66 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

ES TARENTEISE 2 :	48.66 €
US AIGUEBELLE :	86.67 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

VILLARGONDRAN :	56.34 €
FC HAUTE TARENTEISE :	78.99 €

Coupe RAFFIN

Demi-Finale – Jeudi 14 mai 2026

Nombre de rencontres :	2	Nombre de Clubs :	4
Frais d'arbitrage :	411.30 €	Frais de déplacements :	60.00 €
Total des frais engagés :	471.30 €	Montant du par club :	117.82 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

US LA RAVOIRE 2 :	75.82 €
FC DU NIVOLET 2 :	99.82 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

FC LAISSAUD 2 :	85.27 €
SP COGNIN 2 :	90.37 €



Foot SAVOIE



PV N° 770 du 27 mai 2026

Coupe TRIQUET – U20

Demi-Finale – Jeudi 14 mai 2026

Nombre de rencontres :	2	Nombre de Clubs :	4
Frais d'arbitrage :	377.90 €	Frais de déplacements :	102.00 €
Total des frais engagés :	479.90 €	Montant du par club :	119.97 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

ES DRUMETTAZ MOUXY :	81.98 €
US DOMESSIN :	55.98 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

FC SAINT BALDOPH :	60.33 €
US LA RAVOIRE :	77.63 €

Coupe U15 – Georges PILLET

Demi-Finale – Jeudi 14 mai 2026

Nombre de rencontres :	2	Nombre de Clubs :	4
Frais d'arbitrage :	393.80 €	Frais de déplacements :	256.00 €
Total des frais engagés :	649.80 €	Montant du par club :	162.45 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

FC CHAMBOTTE :	76.45 €
----------------	---------

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

GRPT LA SAVOYARDE :	1.85 €
FC BELLE ETOILE MERCURY :	67.05 €
G.A.P.S. :	7.55 €



FÉMININES SÉNIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du Lundi 25 mai 2026

COURRIERS

Reçu :

Forfait FC-AIX les BAINS

Match arrêté FC LA ROCHETTE / JS CHAMBERY.

La commission demande aux deux clubs un courrier expliquant le pourquoi du match arrêté pour le 01 juin 2026 au plus tard.

CHAMPIONNAT

Classements sous réserve des procédures en cours

HOMOLOGATIONS

Match N° 54502400 ENT F CHAUTAGNE / US ST REMY SP

ENT F CHATAGNE
US ST REMY

0 BUT
4 BUTS

0 POINT
3 POINTS



CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Réunion du Lundi 25 mai 2026

PROPOSITION DE PLANNING POUR LE PRINTEMPS

Vous pouvez inverser les matchs en fonction de votre planning (je n'ai pas tenu compte des réceptions et déplacements)

Entre-le 25/05 ET LE 14/06 :

FC BAUGES 2 – CHALLES SF 2

JS CHAMBÉRIENNE 1 – AS LE MONTCEL 1

ENT S DRUMETTAZ 2 – FC SUD LAC 2

CA YENNE 2 – MARTHOD SP

Pour rappel, les feuilles de match sont **OBLIGATOIRES**, pour raison d'assurance (blessure ou accident) et pour justifier la pratique « loisir ».

INFO :

TOURNOI ES DRUMETTAZ MOUXY LE 6 JUIN 2026

Inscription et règlement au numéro ci-dessous :

Tél : 07 71 10 48 47 – Morgane PELLEGRIN





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 27 mai 2026

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA : 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

FÉLICITATIONS

Félicitations aux candidats ci-dessous ayant validé leurs diplômes fédéraux.

CFF3

- Nicolas PERCHET (US DOMESSIN)
- Eddy RAFFIN (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)





COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 25 mai 2026

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82

Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76, M. Francis MOREL-BIRON, M. Jean Marc GUICHARD

ÉVOCATIONS

Dossier n° 40 :

Match n°53975969 CHAMBERY SPORT 73 – C A MAURIENNE seniors D2 du 2 mai 2026

DÉCISIONS

Dossier n° 40 :

Match n°53975969 CHAMBERY SPORT 73 – C A MAURIENNE seniors D2 du 2 mai 2026

Décision paraîtra dans un prochain PV



COMMISSION D'APPEL EN MATIERE DISCIPLINAIRE

Président : Fabien FONTAINE

Lundi 26 mai 2026

CONVOCATION – Annule et remplace

Objet :

DOSSIER N° 10 : Appel du Club de COGNIN SP et du Comité de direction du District de Savoie de Football contre la décision de la commission de discipline parue dans le PV n° 767 du mercredi 6 mai 2026 concernant le Match N° 53998451 – CA MAURIENNE 2 - COGNIN SP 2 – SENIORS D4 – POULE B – Du 26/04/2026

Les personnes concernées sont convoquées devant la Commission d'Appel en Matière Disciplinaire du District de Savoie de Football,

Le jeudi 18 juin 2026 à 18h30

Au siège du district de Savoie de Football – Maison des Sports
90, Rue Henri Oreiller – parc de Buisson-Rond
73000 CHAMBÉRY

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les licences et les pièces d'identité seront réclamées.

La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix en ayant prévenu au préalable la commission et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites.

Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, nous vous rappelons que vous disposez du droit de faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de se taire.

La commission demande aux personnes convoquées d'attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la Commission d'Appel viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations.

**Le Président de la Commission,
M. FONTAINE**



Foot SAVOIE



PV N° 770 du 27 mai 2026

CONVOCAATION - Annulée

Objet :

DOSSIER N° 9 : Appel du Club de US GRAND MONT LA BATHIE et du Comité de direction du District de Savoie de Football contre la décision de la commission de discipline parue dans le PV n° 767 du mercredi 6 mai 2026 concernant le Match N° 53998407 – US MODANE 1 – US GRAND MONT LA BATHIE 1 – SENIORS D3 – POULE B – Du 26/04/2026

Nous accusons réception d'une demande d'annulation de l'appel contre la décision de la commission de discipline concernant le match n° 53998407 (25897752) du 26 avril 2026 entre US MODANE et USGM LA BATHIE en D3 poule B et nous donnons une issue favorable.

L'appel est donc annulé.

**Le Président de la Commission,
M. FONTAINE**



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

Réunion du Lundi 25 mai 2026

La CDA

Présents : Mrs Remi LEFEBVRE, Alphonse LOMBARD, Gérard SOTO,

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Luc ALIX, Emmanuel BONTRON (membre CRA LIGUE AURA), Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH,

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre

-M. Cyril MONGAZON (U S BOZEL), fiche de frais d'arbitrage (match non joué) du 09/05/26, en U17 match : JSC / LA SAVOYARDE

-M. Ahamada MADI (indépendant), Signale et donne ces explications sur arrivée tardive sur rencontre en U18 FEM du 16/05/26

-M. Aïssa BEKSAS (C S F), dossier médical 2026/2027

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

-M. Denis CRESTEE accompagnement de M. Amir KADDOUR (FC NIVOLET), du 24/05/26

-M. Gérard SOTO observation sur M. Abdessamad AIT KHOUYA (ST BALDOPH), du 24/05/26

-M. Michel CHEVALLIER observation sur M. Ismael BELAROUCI (FC NIVOLET), du 24/05/26

Mail, Courrier Club :

- Club d'AIX LES BAINS, demande d'arbitre a désigner sur rencontre du FC AIX LES BAINS en U18 du 23 MAI (Match déjà programmé et fait)

-Club du FC HAUTE TARENTEISE, demande d'arbitrage sur rencontre de U15 D3 le mercredi 27/05/26

-Club de l'AS COGNIN SPORT, divers rapports sur le comportement d'un dirigeant et arbitre (lors d'une rencontre ou il n'y avait pas d'arbitre officiel présent) pour suite à donner.

Mail, Courrier CDA/DISTRICT/LIGUE/FFF :

-District de HAUTE SAVOIE / PAYS DE GEX, demande d'arbitre a désigner sur rencontre du FC CHAMBOTTE en U18 FEM du prochain week-end

-CDA (Gestion des désignations), Mr le Président du District de Football de SAVOIE, rapport sur désignation FUTSAL

CONVOCAION ARBITRE / CDA - SAISON 2025 / 2026

La Commission des Arbitres, convoque officiellement :

-le lundi 01 JUIN 2026 à 18h00 : M. Baddi BOUKHATEM (FC NIVOLET) pour dossier le concernant



Foot SAVOIE



PV N° 770 du 27 mai 2026

-le lundi 01 JUIN 2026 à 18h30 : M. Aymen OUTMANI (A S UGINE) pour dossier le concernant

-le lundi 01 JUIN 2026 à 19h00 : M. Johnny MULLER (FC SUD LAC) pour dossier le concernant

Extrait du règlement intérieur de la CDA de SAVOIE :

En cas de convocation, l'arbitre a la possibilité de se faire assister par la personne de son choix

RAPPEL DESIGNATION / STATUT D'ARBITRAGE - SAISON 2026 / 2027

Se mettre aux normes du statut d'arbitrage. Petit rappel « CLUB / ARBITRE »

Car en fin de saison, certains de vos arbitres ne pourront pas compter conformément au statut d'arbitrage, si certains critères ne sont pas remplis:

-1 Match pas effectué dans les 3 dernières journées de championnat

-Le nombre de match à effectuer (norme du statut d'arbitrage),

**Egalement au regard du bilan de la commission des arbitres, l'annonce d'absence aux désignations ainsi que les indisponibilités et celles hors délai de beaucoup d'arbitres sont de plus en plus importante.*

Un bilan qui pourrait avoir un impact de non-couverture au statut d'arbitrage de la saison.

REGROUPEMENT des ARBITRES de DEBUT de SAISON 2026 / 2027



A noter :

L'Assemblée Générale des Arbitres

Aura lieu le **samedi 05 septembre 2026**

Sur le complexe sportif et la salle Polyvalente de **CHIGNIN**

L'heure du RDV : **8H30 impératif**

Pour le test physique

Suivi de l'Assemblée Générale des Arbitres

RENOUVELLEMENT DOSSIER LICENCE ARBITRE - SAISON 2026 / 2027



À L'ATTENTION DES ARBITRES ET DES CLUBS

La Commission de District de l'Arbitrage informe les arbitres et les clubs que **le dossier de renouvellement de la licence arbitre pour la saison 2026/2027 vous sont adressés par courrier.**



Faites vos démarches administratives au plus vite

Rappel sur le dossier médical :

Pour les arbitres âgés de moins de 18 ans (au 1er juillet 2026)

Vous devez remplir le questionnaire ci-dessous et le renvoyer dûment rempli avec l'ensemble des documents demandés pour votre dossier de renouvellement de licence.

- [DMA Questionnaire mineur 2026-2027 \(moins de 18 ans\)](#)

Si vous répondez « OUI » à au moins une des questions du questionnaire santé, vous devrez passer une visite médicale afin de remplir le

- [DMA et Notice examen 2026/27](#)

L'EXAMEN OPHTALMOLOGIQUE n'est pas obligatoire pour un jeune arbitre District

Nous vous rappelons que si le questionnaire n'est pas correctement complété, votre dossier sera renvoyé.

Pour les arbitres âgés de 18 ans à 34 ans (au 1er juillet 2026)

Les arbitres âgés de 18 ans à 34 ans sont soumis à la même procédure que les joueurs majeurs concernant l'examen médical (dossier médical arbitre « DMA » tous les 3 ans et questionnaire pour les deux autres années).

Le cycle dure 3 ans : un DMA suivi de deux « QS-SPORT > DMA – QS – QS – DMA

- [DMA Questionnaire majeur 2026-2027 \(18 à 34 ans\)](#)

Sinon, si au moins une réponse « OUI », vous devrez fournir un DMA

L'échographie cardiaque est toujours **obligatoire**. Les **arbitres officiels** qui ne l'ont pas encore faite devront la joindre au dossier médical.

L'EXAMEN OPHTALMOLOGIQUE n'est pas obligatoire pour un arbitre Séniors District

Pour les arbitres âgés de 35 ans et plus (au 1er juillet 2026)

Vous devez remplir un dossier médical arbitre [dma-unique-l-d-notice-exam-26](#) et faire un ECG de repos + une Epreuve d'effort à visée cardiologique.

L'échographie cardiaque doit être réalisée au moins une fois dans sa vie. Si ce n'est pas le cas, vous devrez réaliser cet examen pour valider votre dossier médical. Sans la réalisation de votre échographie cardiaque, votre dossier ne pourra pas être validé et aucun délai supplémentaire ne sera accordé.

Rappel : l'examen ophtalmologique est réservé uniquement aux arbitres de ligue

Quelques conseils pour remplir votre dossier médical :

Merci de veiller à remplir uniquement les informations vous concernant.

Exemple : Si vous avez seulement le dossier médical à compléter, merci de ne pas nous renvoyer le questionnaire santé.

Soyez vigilant à ne pas confondre les questionnaires de santé : il en existe un pour le moins de 18 ans et un pour les 18 à 34 ans.

Une fois le dossier complet, il conviendra de le déposer sous pli confidentiel directement au siège du District ou l'envoyer uniquement par voie postale (confidentialité des informations) à l'adresse suivante :

Commission des Arbitres

District de SAVOIE

90 rue Henri OREILLER

73000 CHAMBERY



Nous vous invitons à faire cette démarche le plus tôt possible, pour être libéré de ces contraintes administratives ainsi que pour le bon fonctionnement des désignations de début de saison.

Le délai de rigueur est fixé 15 Aout 2026

Le dossier médical doit être envoyé par l'arbitre au district alors que la demande de licence est à faire par le club d'appartenance via footclubs.

Nous vous rappelons que votre licence doit obligatoirement être validée pour être désigné.

*Pour information, la demande de licence doit être effectuée de façon dématérialisée (case à cocher par votre club d'appartenance) **avant le 31 août 2026, délai de rigueur.***

Important: *une fois la demande de licence saisie sur Footclubs, le dossier médical doit être transmis sous 60 jours, à défaut, la licence est supprimée, laquelle devra être saisie à nouveau, entraînant une nouvelle date d'enregistrement, ce qui peut entraîner la non-comptabilisation de l'arbitre au titre du Statut de l'Arbitrage renouvelant dans son club, après le 31 Août 2026. (R.G FFF Art. 33 statut de l'arbitrage).*



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 25 mai 2026

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – Mohamed DAIF – Sandra FONTI – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :

➤ Je déclare avoir pris connaissance.

Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.



Foot SAVOIE



PV N° 770 du 27 mai 2026

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 25 mai 2026 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet

Suite à un problème informatique, l'extraction des sanctions suspensions fermes Commission de Discipline du 25 mai 2026 paraîtront dans le prochain PV.

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes administratives (Suite à un problème informatique les amendes administratives paraîtront dans le prochain PV)
- Bulletin de réservation repas Assemblée Générale
- Lutte contre les violences

